



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-140758>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **25-140758**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ecole nationale des ponts et chaussées

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 19753501600020

Ville : MARNE LA VALLEE

Code postal : 77455

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Ecole nationale des ponts et chaussées

Département(s) de publication : 77

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Identifiant interne de la consultation : 202602

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Non

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Oui

Nom du contact : service des affaires juridiques et des achats

Adresse mail du contact : marches@enpc.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 164153487

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Conformément aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R.2143-4 du code de la commande publique, chaque candidat produit un dossier comprenant les pièces suivantes au titre de la candidature. Renseignements concernant la situation juridique : • Le formulaire DC1*« Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants » dûment complété ou tout autre document contenant les mêmes renseignements et attestations ; • Un document attestant des pouvoirs de la personne dûment habilitée à engager le candidat, le cas échéant ; • Une déclaration sur l'honneur signée du candidat individuel et de chaque membre du groupement le cas échéant, certifiant qu'il n'entre dans aucun cas d'interdiction de soumissionner aux marchés

et accords-cadres mentionnés aux articles L. 2141-1 à 5 et L. 2141-7 à 10 du code de la commande publique (inclus dans le DC1) ; • La copie du ou des jugements prononcés si le candidat fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire. * Les formulaires sont téléchargeables sur le site suivant: <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Le formulaire DC2* « Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement » relatif aux capacités professionnelles, techniques et financières, dûment complété ou tout autre document contenant les mêmes mentions et renseignements ; • Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux prestations objet de la présente consultation réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; • Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. * Les formulaires sont téléchargeables sur le site suivant: <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Une présentation décrivant les effectifs et leur répartition au niveau de la structure (effectif total, répartition entre le personnel d'encadrement et technique) ; • Une présentation des moyens techniques – outillage, équipements, etc. – dont la structure dispose pour la réalisation de prestations de même nature ; • Une présentation détaillée des travaux équivalents réalisés au cours des cinq dernières années. Les références fournies sont vérifiables et comprennent à minima : le nom et les coordonnées du donneur d'ordre public ou privé, la date, le lieu, le montant des travaux réalisés, leur date de début et date de fin. • Le certificat de qualification professionnelle suivant, ou équivalent répondant aux travaux objets du présent marché : - Certification Norme ISO 9001 garantissant un management de la qualité dans toutes les interventions techniques effectuées, pour lequel l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 09/02/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de modernisation de la gestion technique des bâtiments Carnot-Cassini et Coriolis.

Code CPV principal - Descripteur principal : 45331200

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la réalisation des travaux de modernisation de la gestion technique des bâtiments Carnot/Cassini et Coriolis. La gestion technique des bâtiments actuelle, bien que partiellement opérationnelle, ne remplit pas l'ensemble des fonctions dévolues à la GTB de manière systématique ou homogène. Le présent marché vise donc à adapter et étendre les capacités de la GTB, à travers une modernisation ciblée et conforme aux prescriptions du décret BACS, dans les conditions précisées au cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

Lieu principal d'exécution du marché : Marne-la-Vallée cedex 2

Durée du marché (en mois) : 9

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La période des visites est fixée du 5 janvier 2026 au 23 janvier 2026 inclus. (+voir ci-après)

Autres informations complémentaires : Préalablement à la remise de son offre, chaque candidat est tenu de réaliser une visite des lieux. Il est vivement conseillé aux candidats de prendre connaissance de l'ensemble des pièces du dossier de consultation avant de prendre rendez-vous pour la visite. Afin de réaliser la visite, chaque candidat prend rendez-vous auprès de MM Delage ou Grépier aux adresses suivantes : remy.grepier@enpc.fr; remy.delage@enpc.fr; patrimoine-infra@enpc.fr, Copie à l'adresse suivante : marches@enpc.fr. Se référer au RC pour les autres précisions relatives à la visite. Le marché est passé en groupement de commandes entre l'ENPC et l'Institut national de l'information géographique et forestière, agissant pour le compte de l'Ecole nationale des sciences géographiques (dénommée Géodata Paris). L'ENPC a également été désignée comme maître d'ouvrage unique assurant l'ensemble des prérogatives de la mission de maîtrise d'ouvrage. Il assure à ce titre le règlement direct au titulaire des dépenses du marché. Ce marché fait suite à un 1er marché déclaré sans suite pour cause d'infructuosité. Il est conclu à prix mixtes, avec : - une partie principale à prix global et forfaitaire comprenant l'ensemble des travaux listés dans la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) et au CCTP ; - une partie complémentaire à bons de commande, permettant selon les indications du CCTP de couvrir d'éventuels besoins non quantifiables au moment de la consultation, sur la base des prix unitaires fournis dans le bordereau des prix unitaires, dans la limite d'un montant maximum de 80 000 € HT. Cette partie à prix unitaires s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande, en application des prix du BPU. A titre complémentaire, elle pourra s'exécuter par bons de commandes, émis en application de prix faisant suite aux devis proposés par le titulaire dans les conditions définies au CCAP. Le marché est conclu à compter de la date de sa notification et jusqu'à la fin de la période de garantie de parfait achèvement des travaux. Le délai d'exécution des travaux, période de préparation comprise, est celui figurant au cahier des clauses techniques particulières. Ce délai prévisionnel est de 9 mois, dont 1 mois de préparation, 6 mois de travaux et 2 mois de mise en service et d'essais. Il court à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage. La période d'exécution et le calendrier contractuel définitifs seront arrêtés lors de la phase de préparation des travaux, en cohérence avec le calendrier proposé par le titulaire dans son offre. Le début du marché est estimé à titre prévisionnel à avril 2026. Le marché est composé d'une tranche ferme (ensemble des travaux sur les 2 bâtiments (hors tranches optionnelles) et de 12 tranches optionnelles, 9 concernent le bâtiment Carnot-Cassini + 3 concernent le bâtiment Coriolis (voir pièces du cahier des charges pour le descriptif précis des 12 tranches optionnelles). **IMPORTANT :** Tous les documents du cahier des charges ne sont pas disponibles dans le dossier de consultation, mis à disposition sur le profil acheteur PLACE : Pour obtenir les annexes 10 à 13 du CCTP, les opérateurs économiques envoient les indications suivantes : - le nom de la personne physique chargée du téléchargement ; - une adresse électronique, afin que puissent lui être communiquées ces annexes. Ces indications sont communiquées à l'acheteur par un message électronique envoyé à l'adresse suivante : marches@enpc.fr. L'acheteur enverra alors à l'opérateur économique un lien électronique permettant de récupérer ces fichiers volumineux. Le RC précise les éléments portant sur : les groupements d'opérateurs ; le financement du marché ; les modalités de demandes de renseignements complémentaires, les documents à remettre au titre de l'offre, les modalités de remise des plis, les critères de jugement des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/12/2025